

COMITE SYNDICAL

COMPTE-RENDU du mercredi 17 mars 2021 En visioconférence

1^{ER} TEMPS

Validation des comptes-rendus du 27 février 2020 et du 5 octobre 2020

**1 – SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2021**

**2 – RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE
DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2021**

3 – QUESTIONS DIVERSES

Dominique ESCARON, Président, accueille les participants à ce comité syndical en visioconférence et les remercie de leur présence.

Il précise qu'il est présent dans les bureaux du Parc ainsi que Céline BURLET, vice-Présidente à l'administration et aux finances pour la présentation des rapports. La réunion du comité syndical étant publique, elle est donc accessible aux personnes souhaitant y assister, via le lien diffusé dans les communes et sur le site internet du Parc et précise qu'elle sera enregistrée.

Il annonce le déroulé de la soirée qui se passera en deux temps, en visioconférence : un premier comité syndical pour les débats d'orientations budgétaires, un second comité syndical pour les budgets, pour le Parc et la Réserve Naturelle et donne le mode de fonctionnement pour les demandes de prises de parole et les questions.

Il constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Avant d'entamer le débat, le Président soumet à l'assemblée une proposition d'ajout d'un point à l'ordre du jour concernant les modalités de tenue des comités syndicaux du Parc naturel régional de Chartreuse en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire.

MODALITES DE TENUE DES COMITES SYNDICAUX DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE EN PERIODE EXCEPTIONNELLE D'ETAT D'URGENCE SANITAIRE

- Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 11,
- Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
- Vu le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire et tant que celui-ci sera prolongé

Il est proposé aux membres du comité syndical de permettre la tenue des comités syndicaux du Parc en audio- ou en visioconférence dans les modalités suivantes :

- Une solution de conférence à distance, qui permettra la participation des membres du comité syndical soit en visioconférence soit en audio-conférence avec l'usage d'un simple téléphone pour les personnes qui n'ont pas l'équipement nécessaire (connexion Internet avec débit suffisant ou caméra) sera indiquée sur la convocation. La convocation est envoyée dans les mêmes modalités qu'en période habituelle.
- Le quorum est apprécié en fonction de la présence des membres dans le lieu de réunion mais également de ceux présents à distance et il reste le même qu'en période habituelle. Il sera offert, à tous les délégués en faisant la demande, la possibilité de tester la solution de réunion dématérialisée en amont de la séance sur inscription.
- Les délégués devront, lors de leur arrivée dans la salle de réunion virtuelle, dire leur nom, leur prénom et la collectivité qu'ils représentent.
- Seuls les scrutins publics pourront avoir lieu dans le cadre de ces comités syndicaux en distanciel. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée (article 6 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020).
- Le scrutin sera réalisé par appel nominal de chaque délégué participant à la séance soit par scrutin électronique, dans des conditions garantissant sa sincérité.
- Le compte-rendu de séance sera envoyé via un relevé des décisions aux membres du comité syndical, comme pour les séances habituelles de l'assemblée. Et si la solution technique le permet, un enregistrement numérique de la séance sera réalisé et conservé jusqu'à la validation du relevé de décisions.
- Le caractère public de l'assemblée sera rendu possible via un lien vers la visioconférence disponible sur le site Internet du Parc.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- D'autoriser la tenue des comités syndicaux de manière dématérialisée pendant l'état d'urgence sanitaire instauré pour faire face à l'épidémie de COVID-19,
- D'autoriser l'usage du mode de scrutin nominal via la visio- ou l'audioconférence pour les décisions des comités syndicaux pendant cette période,
- D'autoriser le Président à signer tous les actes et pièces liés aux décisions prises dans le cadre de ces instances dématérialisées.

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Le Président procède ensuite à la validation des comptes rendus :

- du 27 février 2020 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est validé à l'unanimité moins une abstention (Pierre Bonnardon)
- du 5 octobre 2020 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, celui-ci est approuvé à l'unanimité

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2021

Points présentés par Céline BURLET, Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

Les orientations pour 2021 sont dans la continuité de la politique menée depuis plusieurs années :

- Poursuivre le soutien du Parc aux acteurs du territoire
- Construire la Maison du Parc, dès que le plan de financement sera stabilisé et que le permis de construire soit accepté.

Orientation 1 : Une action renforcée du Parc au bénéfice du territoire

En 2021, le Parc de Chartreuse apportera un soutien financier prévisionnel au territoire de 1 896 708 €.

a/ Les Financements mobilisables en 2021

Région Auvergne Rhône Alpes

En juin 2018, la Région Auvergne Rhône Alpes a réaffirmé son soutien aux Parcs, notamment en concluant un contrat sur 3 ans pour des actions d'investissement.

Sur la période 2019-2021, le Parc de Chartreuse dispose d'une enveloppe de 600 000 € minimum pour soutenir des projets d'investissement, le plus souvent portés par d'autres maîtres d'ouvrage (collectivités, privés, associations). Pour ce qui concerne les actions qui, par nature, relèvent du fonctionnement (éducation au territoire, accompagnement culturel ...), l'enveloppe annuelle est plafonnée à 111 445 €.

Etat

Pour 2021, la Dotation de l'Etat s'établit à 100 000 € à laquelle s'ajoute une contribution au programme d'actions à hauteur de 20 000 €.

Département de l'Isère

La contribution statutaire sera stable à hauteur de 236 394 € à laquelle s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

Département de la Savoie

La contribution statutaire du Département de la Savoie sera identique à celle de 2020 à hauteur de 80 056 € à laquelle s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

Autres financements mobilisés par le Parc au bénéfice du territoire

Le Parc porte actuellement les contrats suivants :

- Un programme européen Leader représentant 1 700 000 € d'euros de subventions sur 5 ans, et pour lequel une enveloppe complémentaire a été sollicitée.
- Un programme TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte) en partenariat avec le Pays Voironnais et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse représentant 2 000 000 € de subventions (dont 1 300 000 € pour la Chartreuse).
- Un contrat espace valléen pour la destination Chartreuse représentant 1 250 000 € de subventions pour le territoire sur 5 ans, et dont le renouvellement est en préparation.
- Un Plan Pastoral Territorial représentant 200 000 € de subventions sur 5 ans, et dont le renouvellement est en préparation.
- Un programme sur la mobilité (PEND'AURA) de 125 000 € sur 3 ans.

b/ La traduction financière du soutien renforcé au territoire

Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de manière prévisionnelle à 674 922 €, en légère baisse par rapport à 2020 (675 192 € en 2020).

Des moyens financiers directs alloués au territoire à hauteur de 1 896 708 €

En 2021, **74% du budget** sera dédié à l'accompagnement du territoire. Cela représentera une somme globale de **1 896 708 €**.

Le soutien au territoire par le Parc s'organise en deux axes d'intervention :

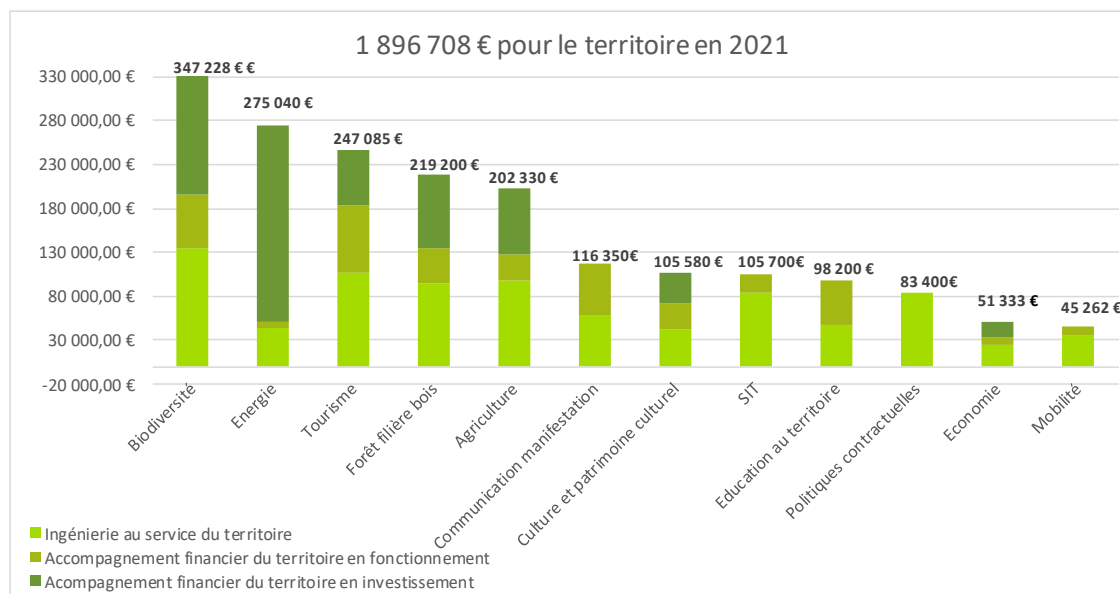
- L'**ingénierie** technique : le niveau reste assez proche de celui de 2020 à hauteur de 851 281 € en 2021 contre 853 644 € en 2020.
- Le soutien **financier direct** pour le territoire en fonctionnement et en investissement s'établit à 1 045 427 €

Ci-après le détail par thématique des 1 896 708 € mobilisés en 2021 pour le territoire.

Comme pour les années précédentes, les thématiques biodiversité, énergie et tourisme sont prépondérantes.

Considérant les enjeux identifiés dans le cadre du projet de territoire, Compte tenu de l'ensemble des financements mobilisés dans le cadre des différents contrats et auprès de l'ensemble des partenaires du Parc,

Il est proposé d'orienter les actions en 2021 autour des 3 axes du projet de Charte : Chartreuse multifacette, Chartreuse en harmonie, Chartreuse en transitions.



Pour les actions qui feront l'objet de demandes de financement en 2021, il convient de se référer à la liste du programme 2021 figurant ci-après.

Vous trouverez ci-après la synthèse globale du débat d'orientations budgétaires 2021 qui s'équilibre à hauteur de 2 571 630 €.

SYNTHESE GLOBALE

DEPENSES	DOB 2020	DOB 2021	RECETTES	DOB 2020	DOB 2021
Crédits affectés au fonctionnement	675 192 €	674 922 €	Participations statutaires	1 287 063 €	1 287 063 €
Frais de personnel	346 386 €	346 884 €	Région Auvergne Rhône Alpes	756 461 €	756 461 €
Frais généraux	307 806 €	307 038 €	Département de l'Isère	236 394 €	236 394 €
Cotisations divers organismes	21 000 €	21 000 €	Département de la Savoie	80 056 €	80 056 €
			Territoire	214 152 €	214 152 €
Crédits affectés au territoire	1 990 096 €	1 896 708 €	Dotation de l'Etat	100 000 €	100 000 €
Dont Ingénierie au service du territoire	853 644 €	851 281 €	Autres participations et subventions	1 278 225 €	1 184 567 €
Dont accompagnement financier du territoire	1 136 452 €	1 045 427 €	(Région, CD 38, CD 73, Etat, Europe ... sur ingénierie)		
TOTAL GLOBAL	2 665 288 €	2 571 630 €	TOTAL GLOBAL	2 665 288 €	2 571 630 €

Orientation 2 : La concrétisation du projet de Maison du Parc

Le syndicat mixte a fait le choix d'implanter la Maison du Parc à Saint Pierre de Chartreuse au cœur du village. Le Bâtiment abritera les locaux du Parc mais aussi ceux de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse, avec des parties mutualisées entre les deux structures.

La mise en place d'un groupement de commande de manière à disposer d'un maître d'œuvre unique entre la communauté de communes Cœur de Chartreuse et le Parc a permis d'avoir une véritable réflexion architecturale commune.

2021 sera l'année des premiers travaux.

Les principaux partenaires financiers du Parc (Région et Départements) seront à nouveau sollicités pour définitivement acter leur soutien à ce projet.

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE

Points présentés, en visioconférence, par Dominique CLOUZEAU, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles.

Jimmy BAABAA, de la ville de Chambéry demande pourquoi le budget de la Réserve Naturelle est en budget annexe.

Suzanne Forêt, conservatrice de la Réserve Naturelle, précise que c'est une obligation de l'Etat, la Réserve naturelle étant une Réserve Nationale, donc par délégation de la Préfecture.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2021

Pour l'année 2021, le travail de la Réserve naturelle s'organisera autour de 5 axes :

- Sensibilisation, Education, Communication
- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)
- Contributions aux réseaux (RNF...),
- Elaboration de stratégies, travail thématiques transversales (Plan de gestion, Charte, PPT...)

En 2021, un accent particulier sera mis sur la sensibilisation, l'éducation et la communication avec l'embauche d'une personne supplémentaire sur 10 mois dédiée à cette mission.

Les Financements mobilisables en 2021

L'action de la Réserve naturelle sera menée grâce à la **stabilité des recettes par rapport à 2020 qui permet le maintien des moyens humains.**

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 241 169 € et correspondent à :

- La dotation de fonctionnement de la DREAL à hauteur de 187 058 €
- La subvention du Conseil Départemental de l'Isère, habituellement attribuée dans le cadre de la taxe sur les espaces naturels sensibles, correspondant à 20% de la dotation de la DREAL soit 37 411 €.
- A l'appel à candidature au projet LIFE Natur'Adapt intitulé « Test de la démarche d'adaptation au changement climatique à l'échelle d'une aire protégée » pour 15 000 €.
- La subvention de la DREAL concernant le projet de signalétique sur son territoire à hauteur de 1 700 € auprès de la DREAL.

Pour mener à bien la totalité du programme décrit ci-dessous, la Réserve naturelle mobilisera **16 022 € sur son excédent disponible.**

Le programme d'activités

Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de manière prévisionnelle à 36 575 € en légère hausse par rapport à 2020 (34 390 € en 2020).

Des crédits dédiés aux actions de la Réserve naturelle à hauteur de 220 616 €

Ces crédits s'organisent en deux axes d'intervention pour chaque thématique :

- L'**ingénierie** technique à hauteur de 165 031 €, en légère hausse par rapport à 2020, qui s'explique par l'embauche d'un animateur chargé de la sensibilisation et de l'éducation pour une période de 10 mois contre 6 mois en 2020.
- L'accompagnement **financier à la gestion de la RN** s'établit à 55 585 €.



Sur ces bases, la synthèse du budget s'établit à 257 191 € (Cf. ci-dessous)

**BUDGET ANNEXE RN DES HAUTS DE CHARTREUSE
ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021**

DEPENSES		RECETTES	
	DOB 2021		DOB 2021
Crédits dédiés au fonctionnement de la structure	36 575 €	Dotations	241 169 €
Accompagnement financier à la gestion de la Réserve	1 710 €	Dotation globale DREAL	187 058 €
Ingénierie (Comités consultatifs, administratif ...)	34 865 €	Dotation CD 38	37 411 €
		Dotation Life adapt	15 000 €
Crédits dédiés aux actions de la RN	220 616 €	Dotation DREAL	1 700 €
Accompagnement financier à la gestion de la Réserve	55 585 €		
<i>Patrimoine biotique</i>	16 300 €		
<i>Patrimoine abiotique</i>	11 400 €		
<i>Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement</i>	22 005 €		
<i>Elaboration stratégie, travail thématique transversales structurantes</i>	1 300 €		
<i>Contributions aux réseaux (RNF,)</i>	4 580 €		
Ingénierie au service du territoire	165 031 €		
<i>Patrimoine biotique</i>	45 824 €		
<i>Patrimoine abiotique</i>	18 143 €		
<i>Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement</i>	81 036 €		
<i>Elaboration stratégie, travail thématique transversales structurantes</i>	4 692 €		
<i>Contributions aux réseaux (RNF,)</i>	15 336 €	Prélèvement sur excédents antérieurs disponibles	16 022 €
TOTAL DEPENSES	257 191 €	TOTAL RECETTES	257 191 €

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

Dominique ESCARON rappelle que le Parc, dans la continuité de ses orientations, tente de stabiliser les frais de fonctionnement internes afin d'attribuer le plus possible de financements à disposition du territoire et enfin de mobiliser des contrats et des programmes pour permettre d'accompagner des actions sur le territoire.

BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2021 BUDGET PRINCIPAL

Liste des actions - Programmation 2021

Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Soutien aux projets pédagogiques (découverte de l'agriculture, de la forêt, , botanistes en herbe)
Réflexion sur la signalétique et pose d'un panneau routier

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité du territoire

Stratégie biodiversité : Accompagnement pour l'élaboration et la concertation autour de l'élaboration du plan d'actions

Compléments d'inventaires des chiroptères en zones ouvertes

Mise en œuvre du Programme rivières sauvages après obtention du Label en 2019: animation et accompagnement du projet, réhabilitation de la décharge de Perquelin, gestion des espèces invasives, traitement des berges et achat de matériel de suivi de la qualité de l'eau

Animation et Gestion des sites Natura 2000

Aider à l'amélioration des infrastructures existantes dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau

Soutien aux projets pédagogiques (prises de vue buissonnières, découverte de la RN)

1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Restauration du patrimoine bâti sur différents projets

Chemins de Traverses : projet éditoriale de découverte artistique du territoire

Aménagement des itinéraires d'interprétation sur la découverte des richesses de la Chartreuse

Accompagner les actions autour de la trufficulture

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (le patrimoine de mon village c'est quoi?)

Entrons dans le Moyen Age par le jardin cartusien)

Sauvegarde et valorisation du tilleul de Sully (Maitrise d'ouvrage : Commune de Saint Aupre)

1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Soutien à la construction de bâtiments agricoles et d'activité en bois de Chartreuse

Mieux connaître les nouveaux agriculteurs

Sensibiliser le public à la gestion forestière

Vis ma vie d'agriculteur

Actions autour de la transformation des plantes aromatiques et médicinales : accompagnement d'un projet

Création d'outils pédagogiques à destination du secteur viticole

Agir en faveur du respect des prairies de fauche

Aménagement et accessibilité du canyon de l'Infernet

Animation et mise en œuvre du programme espace valléen de la Destination Chartreuse : renforcer la gouvernance touristique de la destination Chartreuse, préparer le nouvel espace valléen de la destination Chartreuse (AMO pour actualiser la stratégie et la gouvernance touristique de la destination)

Déploiement d'activités et accueil de nouveaux pratiquants sur le réseau PDIPR de Chartreuse

Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (séjours classes Parc, découverte des activités du Parc, échanges scolaires)

Mise en œuvre du programme européen LEADER

Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

Animer et gérer Charte Forestière de Territoire

Mise en œuvre du Plan Pastoral territorial et préparation du prochain Plan pastoral

Mettre en place une vitrine des pratiques de gestion forestière vertueuse (Maitre d'ouvrage : Sylv'vactes)

Animer la stratégie forestière en Chartreuse

Journée inter départementale autour de la transition écologique du secteur viticole du territoire

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Animation agriculture de proximité

Accompagner les communes du territoire dans la transition de leurs systèmes de restauration collective

Travailler avec les personnes en situation de précarité : cuisiner les produits locaux avec une diététicienne

Accompagner le personnel en restauration collective

Actions autour des fruits céréales et légumes oubliés

Axe 3 : Une Chartreuse en transitions : un territoire fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Animation transition énergétique

Soutien à la rénovation du bâti public : soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics et à la gestion de l'éclairage public

Matinées conseils sur la rénovation des bâtiments

Etude sur la méthanisation

Poursuite de la mise en œuvre du programme TEPOS

Soutien aux projets pédagogiques^{1^{er}}, ^{2nd} degré et hors temps scolaires (ma quête d'écoconstruction)

3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

Action de sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire

Soutien aux projets pédagogiques ^{1^{er}}, ^{2nd} degré et hors temps scolaires (Le 4 E : Elèves Economes En Energie, Phénoclim)

Etude - Rôle de la trame turquoise dans la restauration des refuges thermiques pour les salmonidés : programme conjoint sur le Chéran et le Guiers

3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Soutien aux projets pédagogiques^{1^{er}}, ^{2nd} degré et hors temps scolaires (Les déplacements chez nous)

Mise en place du programme Moby à l'école

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Accompagnement à l'investissement pour les espaces de co-working et des FABLAB

Accompagnement de l'association Chartreuse Tourisme (allocation d'une subvention de 50 000 € dans le cadre de la signature d'une convention annuelle)

Accompagnement des animations culturelles sur le territoire :

Saison culturelle aux Entremonts : une Chartreuse sauvage et solidaire à la fois

Les Endimanchés

La caravane culturelle des 4 saisons

Ailleurs au coin de la bergerie : exposition itinérante et ateliers

Raconte-moi ton arbre : conter les arbres en Chartreuse

Soutien aux projets pédagogiques^{1^{er}}, ^{2nd} degré et hors temps scolaires (Sport et nature, alimentation santé et usages du bois)

BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2021 BUDGET ANNEXE

Pour l'année 2021, le travail de la Réserve naturelle s'organisera autour de 5 axes :

- Sensibilisation, Education, Communication
- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)

- Contributions aux réseaux (RNF...),
- Elaboration de stratégies, travail thématiques transversales (Plan de gestion, Charte, PPT...)

En 2021, un accent particulier sera mis sur la sensibilisation, l'éducation et la communication avec l'embauche d'une personne supplémentaire sur 10 mois dédiée à cette mission.

SUITE A LA PRESENTATION DE QUELQUES ACTIONS PHARES POUR L'ANNEE 2021 :

Isabelle Maillot, commune de MONT ST MARTIN, demande ce qu'il est fait précisément pour se débarrasser des plantes invasives telles que les renoués du Japon

Laure Belmont, pour la mission biodiversité, indique qu'il s'agit d'un épandage de saumure au sel alimentaire après une première coupe. Le protocole est encore expérimental, bien que testé déjà avec succès en Corse et dans l'Ain. Si les résultats sont concluants, il est envisagé de diffuser la méthode.

Pierre BONNARDON, de la ville de Voiron, se dit intéressé par un retour d'expérience sur ce traitement.

Michel BENEZETH, commune de St Joseph de Rivière, demande où se trouvent les glaciers souterrains.

Suzanne Forêt, conservatrice de la Réserve Naturelle, indique que plusieurs gouffres qui sont suivis sont situés sur la Réserve des Hauts de Chartreuse. Les informations sont disponibles sur le <https://www.parc-chartreuse.net/reserve-naturelle-des-hauts-de-chartreuse/recherches-connaissances/climat/>

Suzanne Forêt partage les liens vers le reportage sur le lynx en Chartreuse : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/emissions/18h30-suite-alpes>

Et vers le film de la Réserve La nature en partage <https://vimeo.com/374093891>

Toutes les informations sur le projet « un éclairage raisonné pour des Parcs étoilés » sont sur <https://www.parc-chartreuse.net/agir/energie/un-eclairage-raisonne-pour-des-parcs-etoiles/>

Concernant l'entretien de la signalétique des itinéraires PDIPR, Isabelle Maillot demande s'il faut signaler les poteaux abîmés ou la signalétique décrochée.

Suzanne Forêt partage le site pour signaler les dégradations (application Suricat) : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/> et précise que les informations de cette base de données sont remontées à Mario, chargé de l'entretien des balisages de sentiers au Parc ainsi qu'à Catherine Balestra, chargée de mission tourisme et aux communautés de communes.

Catherine Balestra rajoute qu'il ne faut pas hésiter à leur faire part des constats de dégâts sur les poteaux ou les lames directionnelles pour assurer le suivi et les réparations. Concernant Mont St Martin, l'intervention s'organise en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole.

Pascal Bogaert, pour la mission SIT, rappel aux élus qu'ils doivent être un relai pour l'outil **acheter-en chartreuse.fr**

Dominique ESCARON revient sur la dégradation des poteaux de signalétique de randonnée, il ne faut pas hésiter à envoyer les photos au Parc.

Il fait ressortir les nombreuses diffusions télévisées sur la Chartreuse qui ont eu lieu dernièrement comme le reportage de TF1 le week-end dernier en collaboration avec Grenoble Alpes Métropole sur « passer un week-end à Grenoble » et qui se termine en Chartreuse :

<https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/a-la-decouverte-de-grenoble-metropole-ou-lhorizon-souvre-a-la-verticale-62386885.html>

Ainsi que celui sur l'installation de jeunes agriculteurs, Marjolaine et Joseph, qui ont repris une ferme au Sappey, sur France 2, reportage de 42 minutes :

<https://mobile.france.tv/france-2/13h15-le-dimanche/2307239-feuilleton-des-francais-saison-8-episode-6.html>

Et sur le lynx en Chartreuse avec de très belles images

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/emissions/18h30-suite-alpes>

Concernant « Acheter en Chartreuse », ne pas hésiter à envoyer son mail afin de participer au développement de l'application mobile et rappelle l'existence de « Solidarité Chartreuse » développée lors du 1^{er} confinement à destination des soignants, que les communes peuvent utiliser.

Les commentaires écrits lors de la visioconférence font apparaître les nombreuses félicitations des élus sur les actions du Parc.

POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE

- Vu les objectifs définis par la Charte du Parc,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021,
- Vu la présentation du programme d'activités 2021,

Le Président a présenté aux membres du Comité syndical le projet de programmation pour l'année 2021 tel que défini ci-dessus et tel qu'il découle du programme prévisionnel d'activités du Parc.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :**
 - **soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,**
 - **soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),**
- **De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,**
- **De mandater le Président pour solliciter les financeurs,**
- **D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme ci-après défini**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

POUR LE BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE

- Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 29 janvier 2021,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021,
- Vu la présentation du programme d'activités 2021,

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'approuver la liste des opérations présentées,**
- **D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.**

Votants (en voix) : 66

Exprimés (en voix) : 66

Pour : 66

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h05 avant d'entamer le second temps.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous :

<http://www.parc-chartreuse.net/fr/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/compte-rendu-des-cs/>

LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 17 mars 2021 – 1^{er} temps

1^{er} collège – Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie (en visioconférence)

GIRAUD Eliane (en visioconférence)

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline déléguée titulaire (en présentiel)

ENGRAND Christophe délégué titulaire (en visioconférence)

KOHLI Martine déléguée suppléante (en visioconférence)

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert délégué titulaire (en visioconférence)

WOLFF Corine déléguée titulaire (en visioconférence)

4^{ème} Collège –Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BĀBĀA Jimmy délégué titulaire (en visioconférence)

BONNARDON Pierre délégué titulaire (en visioconférence)

HABFAST Claus délégué titulaire (en visioconférence)

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

CORBEL PUTOT Éric délégué titulaire (en visioconférence)

ENTRE DEUX GUIERS BOUCHERLE Jean-Xavier délégué titulaire (en visioconférence)

ENTREMONT LE VIEUX BREYTON Stéphanie déléguée titulaire (en visioconférence)

LA BAUCHE LABRUDE Evelyne déléguée titulaire (en visioconférence)

LE SAPPEY EN CHARTREUSE ESCARON Dominique délégué titulaire (en présentiel)

LES ECHELLES EYMERY Clémentine déléguée titulaire (en visioconférence)

MIRIBEL LES ECHELLES MONIN Michelle déléguée tit et TRICOIRE Daniel délégué sup (en visioconférence)

MONT ST MARTIN MAILLOT Isabelle déléguée titulaire (en visioconférence)

PLATEAU DES PETITES ROCHES CLOUZEAU Dominique déléguée titulaire (en visioconférence)

PROVEYSIEUX MICHALLET Bernard délégué titulaire (en visioconférence)

QUAIX EN CHARTREUSE MERLE Alain délégué titulaire (en visioconférence)

SARCENAS SEBBAR Nathalie déléguée suppléante (en visioconférence)

ST AUPRE GALLAND Pierre délégué suppléant (en visioconférence)

ST CHRISTOPHE LA GROTTÉ CHAVANT Christelle déléguée suppléante (en visioconférence)

ST CHRISTOPHE SUR GUIERS FATIGA Joseph délégué suppléant (en visioconférence)

ST ETIENNE DE CROSSEY CHASSAGNON Guillaume délégué titulaire (en visioconférence)

ST FRANC PIVOT Julien délégué titulaire (en visioconférence)

ST JOSEPH DE RIVIERE BENEZETH Michel délégué titulaire (en visioconférence)

ST LAURENT DU PONT MOREL Véronique déléguée tit et SARTER Jean-Claude délégué sup (en visioconférence)

ST PIERRE DE CHARTREUSE GUSMEROLI Stéphane délégué titulaire (en visioconférence)

ST PIERRE D'ENTREMONT 38 GAUTIER Marc délégué titulaire (en visioconférence)

ST PIERRE D'ENTREMONT 73 LOISEAU Mathilde déléguée titulaire (en visioconférence)

VIMINES BERNARD PEYRE Gaëlle déléguée suppléante (en visioconférence)

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BERNIN FRICK Cosima déléguée suppléante (en visioconférence)

COGNIN REY René délégué titulaire (en visioconférence)

CORENC EGO Catherine déléguée titulaire (en visioconférence)

CROLLES DUMAS Isabelle déléguée titulaire (en visioconférence)

FONTANIL CORNILLON DURAND Bernard délégué titulaire (en visioconférence)

LA BUISSE VENPRAET Daphné déléguée titulaire (en visioconférence)

LA TRONCHE LEGENDRE Marine déléguée titulaire (en visioconférence)

LE TOUVET GAUCHON Sandrine déléguée titulaire et BILLARD Cécile déléguée suppléante (en visioconférence)

MEYLAN DESBENOIT Jean-Pierre délégué suppléant (en visioconférence)

MONTAGNOLE SECO Marc délégué titulaire (en visioconférence)

PORTE DE SAVOIE GUILLEMAT Serge délégué titulaire

ST EGREVE DELCAMBRE Philippe délégué titulaire (en visioconférence)

ST ISMIER PICARD Christian délégué titulaire (en visioconférence)

ST VINCENT DE MERCUZE LEMIERE Patrick délégué suppléant (en visioconférence)

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CŒUR DE CHARTREUSE MACHON Martine déléguée titulaire (en visioconférence)

CŒUR DE CHARTREUSE PICHON MARTIN Bertrand délégué titulaire (en visioconférence)

GRENOBLE ALPES METROPOLE DULOUTRE Sylvain délégué titulaire (en visioconférence)

GRENOBLE ALPES METROPOLE PLENET Sylvie déléguée suppléante (en visioconférence)

INVITES

BECLE BERLAND GUY - Président du SIVOM de Chamechaude (en visioconférence)

BRUN Jean-Jacques co-président du Conseil Scientifique (en visioconférence)

DESSEIN Aurélie – CESER Auvergne Rhône Alpes (en visioconférence)

MADLRIEUX Sophie co-présidente du Conseil Scientifique (en visioconférence)

GRANDPERRIN Denis – commune de Merlas (en visioconférence)

GARRIDO Estéban (en visioconférence)

LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 17 mars 2021 – 1^{er} temps

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie-Pierre

VIAL Cédric

2^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André (tit)

POLAT Julien (tit)

3^{ème} collège – Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

SARCENAS MOUGIN Nicolas (tit)

ST THIBAUD DE COUZ ZANNA Maryline (tit) et **BUFFET Gilbert** (sup)

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

MEYLAN NAILLON Antoine (tit)

MYANS PERRIN Joël (tit)

ST BALDOPH BELLINGHERY Eric (tit)

ST MARTIN LE VINOUX LAVAL Sylvain (tit) à **ESCARON Dominique** (tit)

ST VINCENT DE MERCUZE BURDET Gérard (tit)

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CŒUR DE CHARTREUSE BOURSIER Céline (sup)

LE GRESIVAUDAN MILLET Régine (tit) à **ENGRAND Christophe** (tit)

LE GRESIVAUDAN SALVETTI Olivier (tit)

INVITES :

BERTHET Martine Sénatrice de la Savoie

BONNIVARD Emilie Députée de la Savoie

DEGOIS Typhanie Députée de la Savoie

GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère

JACQUIER LAFORGE Elodie Députée de l'Isère

KAMOWSKI Catherine Députée de l'Isère

MIGNOLA Patrick Député de la Savoie

RAMBAUD Didier Sénateur de l'Isère

SAVIN Michel Sénateur de l'Isère

VALLINI André Sénateur de l'Isère